

Quel avenir pour la Bio ?

Les articles ne manquent pas qui dénoncent les dangers sanitaires de l'agriculture conventionnelle, tant pour le consommateur que pour le cultivateur qui utilise et épand tous les intrants, pesticides, fongicides et autres produits chimiques de toute nature.

De même, concernant l'industrie alimentaire qui nous vend, sous emballage — en soi, polluant — des denrées et des plats préparés frelatés par des additifs dont la seule destination est d'attirer l'œil et de nous rendre dépendants — et malades, par là même.

En l'absence de législation qui protège véritablement le consommateur, il ne reste à ce dernier qu'un seul recours : ne pas consommer ces saletés.

Heureusement, des hommes et des femmes se sont investis pour agir autrement : produire sainement. C'est ainsi que des cultivateurs, des éleveurs...mettent à notre disposition des aliments non toxiques, que l'on peut reconnaître grâce à un label :



Il en existe peut-être d'autres.

Pour bénéficier de ce label, le professionnel doit répondre à des contraintes dont il doit justifier le respect, d'abord pendant une phase de conversion, d'une durée plus ou moins longue selon son activité (jusqu'à 4 ans). Et par la suite, évidemment. Des contrôles sont effectués, régulièrement, par l'organisme certificateur.

Hélas ! ces pratiques ont manifestement entravées les profits de certains et le législateur est venu tempérer ces protections. C'est ainsi qu'en France, les produits certifiés Bio peuvent contenir jusqu'à 0,9 % d'OGM et de pesticides (Merci Mme Lagarde ! qui, rappelons-le, a été, avant d'être ministre du président Sarkozy, avocate, aux États Unis, dans un cabinet qui défendait les intérêts de Monsanto). Cela ne suffisant apparemment toujours pas, l'Europe a réformé l'agriculture biologique, en allégeant les contraintes, notamment par suppression des contrôles inopinés (CF <https://reporterre.net/L-Europe-reforme-l-agriculture-biologique-a-la-baisse>).

Corrélativement, le nombre de grandes exploitations Bio se développe à grande vitesse. "Économie oblige !", certaines collectivités leur versent des subventions (argent du contribuable) pour favoriser leur développement. Mais, les caisses n'étant pas suffisamment pleines, c'est au détriment des petites exploitations qui se voient amputées, voire totalement privées, des subventions qu'elles percevaient jusqu'à présent. (Cf. <https://reporterre.net/Laurent-Wauquiez-confie-la-bio-aux-agro-industriels>)

Ces dispositions, qui vont induire une baisse de qualité, remettent clairement en cause la confiance que l'on pourra accorder aux produits de ces exploitations et, par delà, aux labels-mêmes.

De plus, les multinationales "toxiques" font de plus en plus main basse sur la Bio, en rachetant des entreprises certifiées.

(Cf. <https://blog.kokopelli-semences.fr/2018/01/la-bio-piratee-sixieme-episode-suspense-lima-danival-bientot-chez-nestle-ou-chez-amazon/>)

Il reste aussi la solution, pour ceux qui disposent d'un coin de terre — ou même d'un balcon — de cultiver eux-mêmes quelques légumes et fruits. Il va de soi que ce n'est pas pour faire des économies car, à petite échelle, cette culture est plus coûteuse que l'achat auprès de maraîchers, y compris dans le cas où l'on maîtrise la technique — ce qui nécessite une période d'apprentissage.

Jusqu'ici, le mal serait moindre si nous n'avions pas à subir d'autres acteurs, bien plus graves.

En effet, l'eau du réseau public est rendue potable grâce, notamment, à l'adjonction de chlore. Bien sûr, les doses utilisées respectent les normes et sont souvent en-dessous des niveaux maxima édictés par la loi. Rappelons, toutefois, que ces valeurs ont été établies pour un instant T et que les études ne prennent pas en compte les effets sur une longue période (plusieurs décennies). Personne n'ignore la toxicité du chlore, particulièrement sur les intestins.

Les communes ont l'obligation — et elles la respectent — de faire procéder régulièrement à des analyses. Sachant que l'on ne peut trouver que ce que l'on cherche, les résultats ne font pas mention de nombre de polluants et autres éléments hautement toxiques, comme les métaux lourds, pesticides, engrais chimiques...

Les sols, quant à eux, ne font l'objet d'aucun contrôle.

Ces substances, toutes gravement invalidantes ou mortelles à plus ou moins long terme, se retrouvent dans les cours d'eau, dans les sols : soit par capillarité, soit suite aux pluies, soit à cause de la géo-ingénierie.

Alors, comment cultiver sainement si nos sols sont constamment pollués ? Où trouver de l'eau "propre" ? Quel avenir pour la Bio ? Quel avenir pour l'humanité ? Pour notre planète ?

Seule une législation responsable immédiate pourrait enrayer le processus de destruction (Il faudra tout de même un bon nombre d'années avant que la planète "digère" les poisons déjà en place).

Qui aura l'audace de s'opposer aux multinationales ? Pas forcément ceux qui le clament le plus haut : on a bien vu un candidat à la fonction suprême déclarer comme son ennemie la Finance et mener, pendant 5 ans, une politique qui n'a fait que la favoriser !

La solution est donnée par Jean de La Fontaine, dans sa fable "Le chartier embourbé" :

"Aide-toi, le Ciel t'aidera !"

Ce qui signifie bien que l'on ne doit pas attendre que quelqu'un d'autre agisse à notre place. Mais ce serait une erreur de penser que l'on ne peut agir de façon concertée, pour un bien commun.

1^{er} février 2018